



# DEMANDE DE L'INDEMNITE JOURNALIERE DE MATERNITE ( I.J.M.)



Les zones en \* sont réservées à la CNSS

Les dates sont en format JJ MM AAAA

DIJMI160128

## I- IDENTIFICATION DE L'ASSURÉE

N° Assurance

Nom et prénoms

Nom époux

Date de naissance

Email et Tél.\*\*

Date d'embauche  Date début congé (1)

Date présumée accouchement  Date accouchement

Date de reprise du travail

Y'a-t-il une prolongation de congé ? Oui  Non  Si oui, dans ce cas, préciser :

Date début  Date fin  (joindre le certificat médical)

## II- IDENTIFICATION DE L'EMPLOYEUR

N° Employeur

Raison sociale

Email et Tél.\*\*

## III- IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

Le salaire a-t-il été maintenu pendant le congé de maternité ?

Oui  (dans ce cas le bénéficiaire est l'employeur) Non  (dans ce cas le bénéficiaire est l'assurée)

## IV- SALAIRES DES 3 MOIS AVANT CONGE DE MATERNITE (salaires soumis à la cotisation CNSS)

Mois1 et année	<input type="text"/>	Code mois1 *	<input type="text"/>	Salaire	<input type="text"/>
Mois2 et année	<input type="text"/>	Code mois2 *	<input type="text"/>	Salaire	<input type="text"/>
Mois3 et année	<input type="text"/>	Code mois3 *	<input type="text"/>	Salaire	<input type="text"/>

Fait à  le

Signature et cachet de l'employeur Signature de l'assurée

\*\* : Obligatoire (1) Date effective à laquelle le congé a démarré  
NB : La liste des pièces à fournir et instructions importantes au verso

***Vous pouvez télécharger cet imprimé en ligne sur [www.cnss.tg](http://www.cnss.tg) et le remplir en caractères majuscules et sans ratures. Mais, de préférence, vous pouvez directement effectuer votre demande sur <https://services.cnss.tg/login> en s'inscrivant.***

## MODE DE PAIEMENT (Sélectionnez obligatoirement une option)

- Paiement Flooz  
préciser le N° Tél. bénéficiaire \_\_\_\_\_  Paiement TMoney  
et joindre à la demande le justificatif d'identification de compte mobile par l'opérateur de téléphonie
- Virement bancaire ; joindre à la demande, dans ce cas, la fiche d'identification bancaire remplie avec une preuve (copie de chèque, RIB, etc.)

## LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

### Pièces à fournir à la suspension du travail

- 1 - La demande de l'indemnité journalière de maternité (IJM)
- 2 - L'attestation de présence
- 3 - L'attestation de suspension de travail
- 4 - La fiche d'identification bancaire ou de compte mobile du bénéficiaire
- 5 - Le certificat de grossesse du 6ème ou du 7ème mois
- 6 - Les bulletins de paye des trois mois précédant la date de départ en congé de maternité

### Pièces à fournir à la reprise du travail

- 1 - Le certificat d'accouchement
- 2 - L'attestation de reprise de travail
- 3 - L'attestation d'incapacité de reprise de travail délivrée par le médecin traitant
- 4 - L'attestation de non reprise de travail à la date d'expiration de la période de 14 semaines délivrée par l'employeur

## INSTRUCTIONS IMPORTANTES

La durée normale du congé est de quatorze (14) semaines .

Cette durée peut être prolongée de trois (3) semaines maximum après l'accouchement s'il est justifié que la maladie résulte de la grossesse ou des couches .

**NB : La reprise du travail doit avoir lieu dans les délais réglementaires prévus à l'article 148 du code du travail du 13 décembre 2006 .**

## RAPPEL DES CONDITIONS DE REJET DE LA DEMANDE

L'assurée qui n'a pas accompli au moins douze (12) mois d'immatriculation depuis sa première déclaration à la CNSS jusqu'à la date présumée de l'accouchement perd le droit à l'indemnité journalière de maternité .

L'assurée perd également son droit lorsque la demande ou les pièces requises pour la liquidation de ce droit sont déposées plus de douze (12) mois après la reprise du travail .